



Communauté de Communes du Pays d'Urfé



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

2021

Communauté de Communes du Pays d'Urfé
40 Place du Cèdre, 42430 SAINT JUST EN CHEVALET
Tél. : 04 77 65 12 24– Mail : contact@ccpu.fr – Site Internet : www.ccpu.fr

La CCPU adhère au Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais (SEEDR) qui assure la gestion du traitement des déchets : enfouissements, incinération, recyclage, valorisation, ... Le traitement des déchets est facturé au prorata des déchets produits sur l'ensemble du territoire. Cette prestation est répercutée dans la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères résiduelles.



Les autres compétences de la CCPU





2. La collecte des déchets pris en charge par le service

En 2021, le service déchets de la CCPU était constitué de 2 emplois ETP : 1 responsable de service (1 ETP), 2 gardiens de déchèterie (1 ETP).

La collecte des ordures ménagères est réalisée en prestation de service depuis le 1er avril 2018 par la Société SECAF CHAMFRAY.



La collecte est effectuée en C0.5 (tous les 15 jours) sauf les gros producteurs qui sont collectés en C1.

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2021
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ

Infos pratiques et règlement du service sur www.ccpu.fr

04 77 65 12 24
ComcomUrfé

	JANVIER							FEBVRIER							MARS							AVRIL						
	L	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
Semaines impaires																												
Lundi : la Tuilière, St Priest la Prugne																												
Mardi : Chausseterre, St Romain d'Urfé, St Marcel d'Urfé																												
Mercredi : St Just en Chevalet																												
Semaines paires																												
Lundi : Crèmesaux, Juré																												
Mardi : Les Salles, Champoly																												
Mercredi : Chêne																												
Gros producteurs (les semaines où votre commune n'est pas collectée)																												
Mardi : St Romain d'Urfé, Champoly, St Marcel d'Urfé, Les Salles, St Priest la Prugne, Chausseterre, la Tuilière																												
Mercredi : St Just en Chevalet, Juré, Chêne, Crèmesaux																												
Jours fériés (La collecte est décalée d'un jour, si nécessaire. Reportez-vous au calendrier.)																												
	MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D

La collecte sélective est assurée en prestation de service par la SAS DUBUIS pour les emballages et les JRM, et par la société GUERIN Mineris pour le verre.

Les emballages sont collectés chaque semaine les mercredis, les JRM sont collectés les mercredis ou jeudis, une fois par mois.

L'extension des consignes de tri est effective depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le verre est collecté tous les quinze jours.

Les usagers disposent à ce titre de 21 points tri en apport volontaire, constitués de :

- 40 colonnes emballages : tous les emballages, bouteilles, bidons et flacons en plastique, boîtes en acier et aluminium, cartonnettes et briques alimentaires
- 23 colonnes papiers : journaux, magazines, papiers bureautiques, cahiers, livres, enveloppes, catalogues, annuaires, publicités, papier cadeau, ...
- 25 colonnes verre : pots, bocaux et bouteilles
- 14 conteneurs textiles sur son territoire, collectés et triés par Le Relais42



La déchèterie

La CCPU exploite 1 déchèterie : La déchèterie intercommunale au lieu-dit l'usine sur la commune de Saint-Just-en-Chevalet.

La CCPU a signé des conventions avec plusieurs éco-organismes, bénéficiant ainsi de prestations de collecte et traitement gratuites et/ ou de soutiens financiers.

Certaines conventions sont portées par le SEEDR et d'autres non.

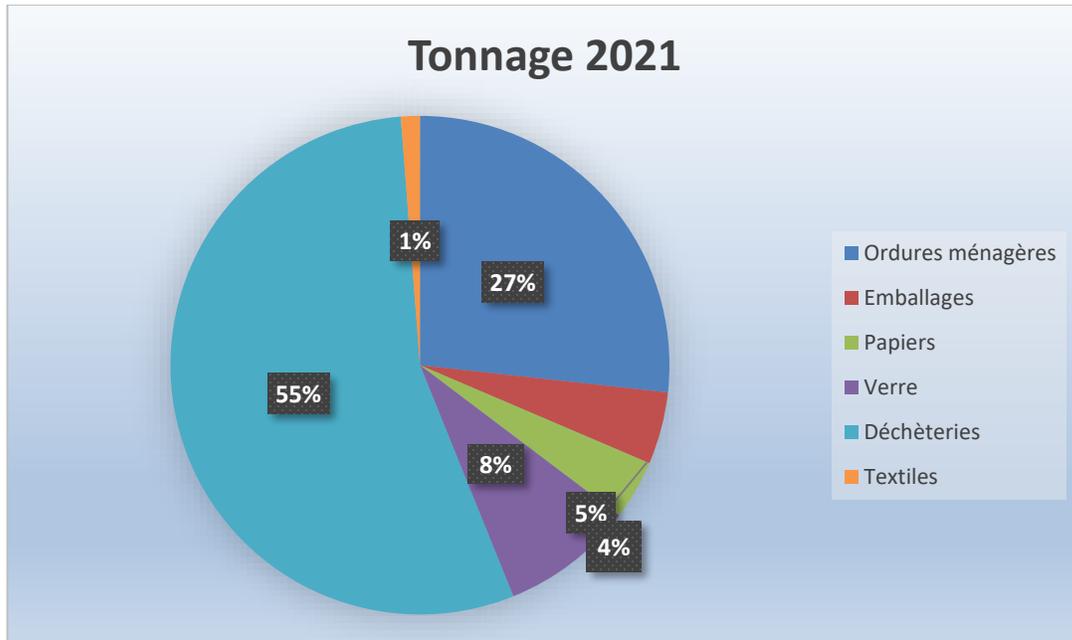
Les flux concernés sont les suivants : emballages/papiers/verre (CITEO), Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (OCAD3E/Ecosystème), meubles (Eco-mobilier), textiles/linge de maison/chaussures (Re fashion), Déchets Diffus Spécifiques (EcoDDS), piles/accumulateurs portables (Corepile)....

Flux et tonnages 2021

Flux	Mode	Fréquence de collecte	Collecteur	Type de valorisation	Exutoire	Tonnage 2021
Ordures ménagères	PAP	C 0.5	SECAF CHAMFRAY	Valorisation énergétique biogaz	*	721.63 t
Emballages	PAV	C1 (en moyenne)	DUBUIS SAS	Valorisation matière	Société Paprec Trivalo 69, Chassieu	126.38 t
Papiers	PAV	C0,5 (en moyenne)	DUBUIS SAS	Valorisation matière	Papeteries Norske skog à Golbey	104.26 t
Verre	PAV	C 0.5 (en moyenne)	GUERIN	Valorisation matière	Verralia, SIBELCO, Andrézieux-Bouthéon	231.85 t
Déchèteries	Apport volontaire	-	SECAF CHAMFRAY	Valorisation matière, organique, énergétique	Multiples	1480,61 t
Textiles	PAV	-	Le Relais	Valorisation matière	Le Relais 42, Pélussin	33.09 t
TOTAL						2697,82 t

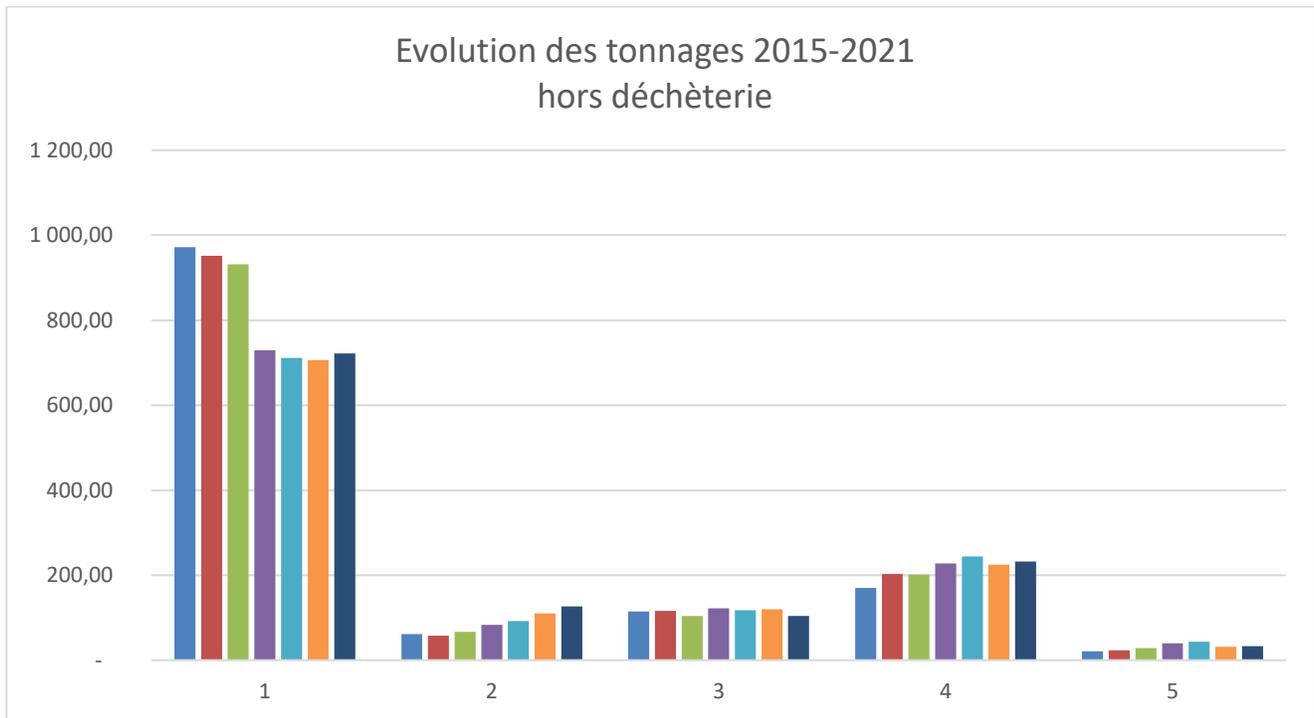
* Du 1er janvier 2021 au 31 octobre 2021, les OMr ont été amenées au quai de transfert de BM Environnement à Sainte-Agathe-la-Bouteresse. Elles ont ensuite été acheminée à 95% sur le site d'enfouissement de Roche-La-Molière (ISND Borde Matin de SUEZ) et 5% à l'incinérateur VERNEA de Clermont-Ferrand (63).

A partir du 1er novembre 2021 et ce jusqu'au 31 octobre 2025, nos OMr passent par le quai de transfert de MABLY (SUEZ) et sont envoyée au centre d'enfouissement GAIA (SUEZ) à Cusset (03), une partie en incinération sur le site de VERNEA de Clermont-Ferrand (63) et de Bayet (03).



Liste des exutoires et durées des marchés en cours

DECHETS	NOM DU PRESTATAIRE	ADRESSE	Date de fin
Ordures ménagères	Centre de transfert SUEZ Recyclage et Valorisation	rue des Carrières 42300 MABLY	31/10/2025
Emballages	PAPREC Trivalo 69	12 rue Blaise Pascal 69680 CHASSIEU	31/12/2022
verre	VERALLIA	ZAC Les Vollons 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON	31/12/2023
JMR	Société DUBUIS -	513 route royale 42470 FOURNEAUX	31/12/2022
Cartons	Société SECAF CHAMFRAY	Les Grépilles 42720 VOUGY	31/12/2022
Ferrailles	DERICHEBOURG Environnement -	Z.I "les Guérins" - 42120 LE COTEAU	31/12/2022
Bois	Société AIGUILLY RECYCLAGE -	"Aiguilly"-42720 VOUGY	31/12/2022
Déchets végétaux	Dechetterie de La communauté des Communes des Vals d'Aix et Isable	ZA de pralong 42260 ST GERMAIN LAVAL	31/12/2022
Déchets inertes	Société SOGRAP -	Le grand fond 42120 PERREUX	31/12/2022
Encombrant	Centre de transfert SUEZ Recyclage et Valorisation	rue des Carrières 42300 MABLY	31/10/2025
Plâtre	Société SITA MOS	Les Tuileries 42300 MABLY	31/12/2022
Plastiques	Société SECAF CHAMFRAY	Les Grépilles 42720 VOUGY	31/12/2022



1. Ordures ménagères résiduelles
2. Emballages
3. JRM
4. Verre
5. Textile

Performances de collecte par habitant

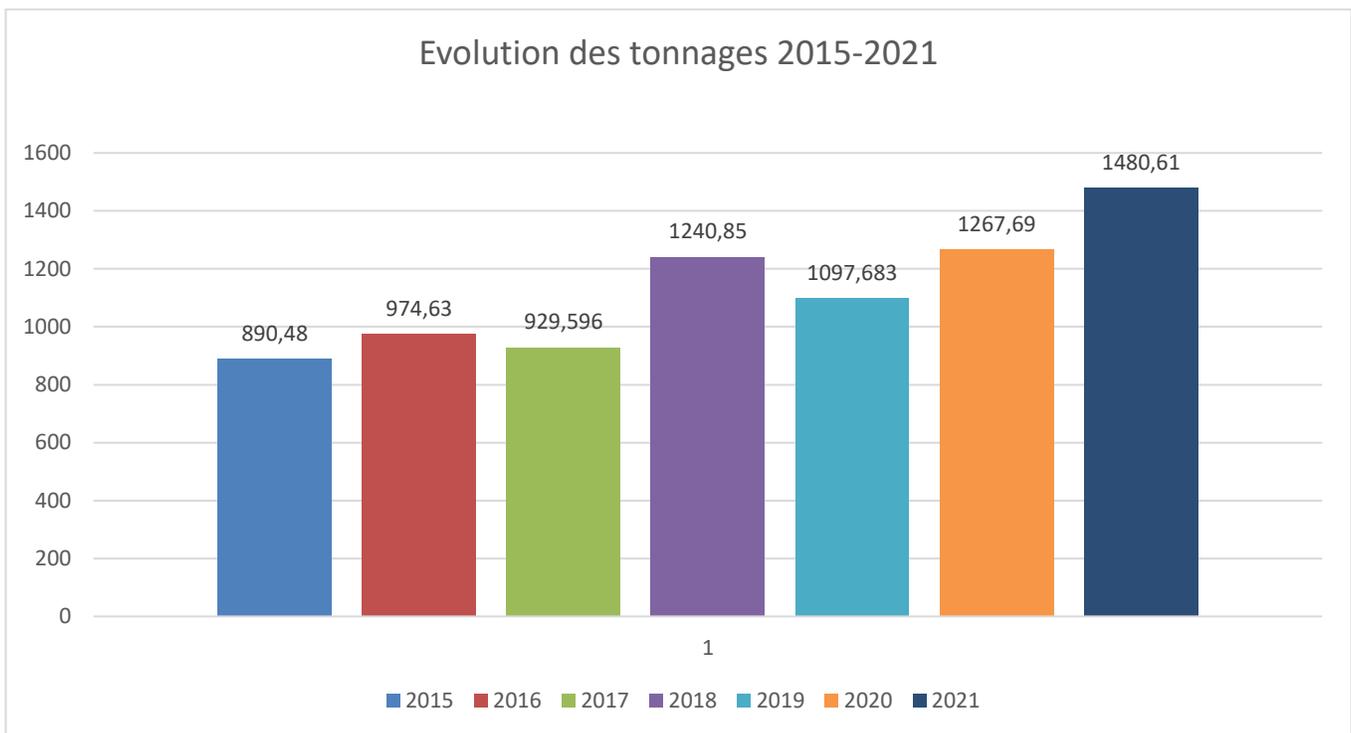
	OMr	Emballages	JRM	Verre
CCPU 2021	136 kg/hab	25 kg/hab	20 kg/hab	45 kg/hab
Données AURA 2021 (ADEME référence médiane rurale)	187kg/hab	48 kg/hab		40 kg/hab

En comparaison avec des collectivités de même typologie, la CCPU présente des ratios de collecte par habitant peu élevés pour les ordures ménagères. Malgré une part importante de déchets assimilés (producteurs non ménagers)



La déchèterie

Commune / site	Statut ICPE	Mode de gestion	Date d'ouverture	Tonnage 2021
Déchèterie, lieu-dit l'Usine, Saint-Just-en-Chevalet	Déclaration	Régie en haut de quai Prestataire en bas de quai	Juillet 2008	1480,61 †



Horaires d'ouverture du site

➤ Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Lundi	14h- 18h
Mardi	14h- 18h
Mercredi	14h- 18h
Jedi	14h- 18h
Vendredi	14h- 18h
Samedi	9h-12h et 14h- 18h
Dimanche et jours fériés	-

Fréquentation annuelle

Déchèterie
14260 visites

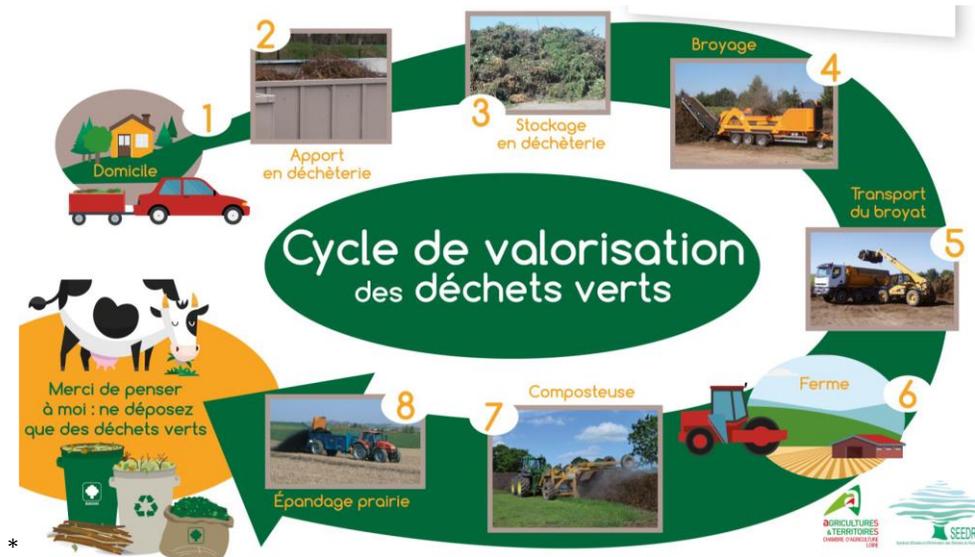
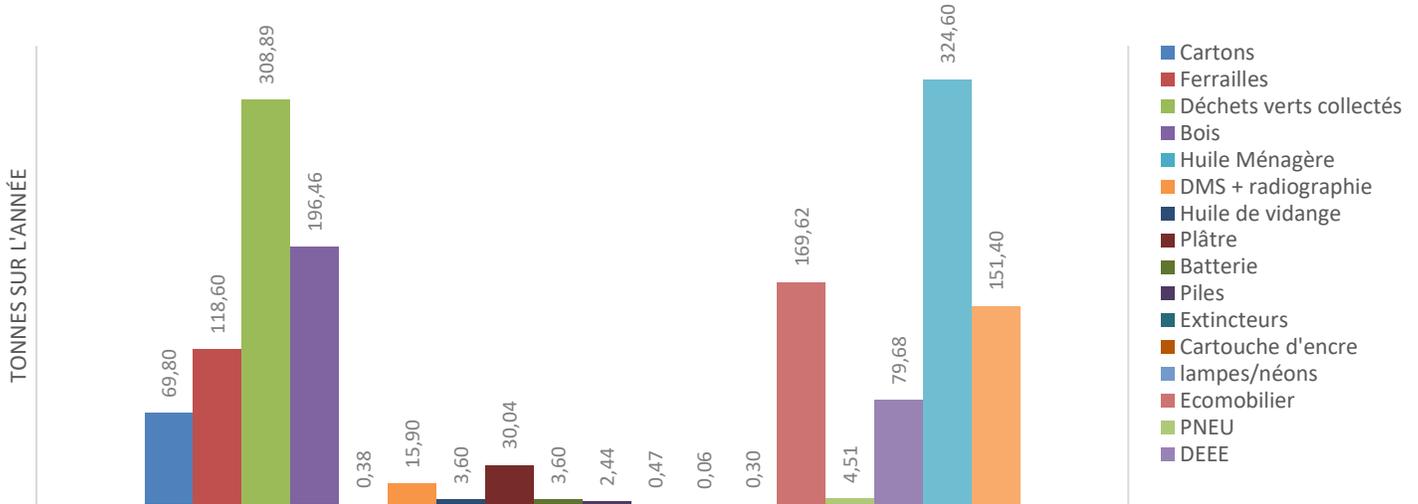
En 2021, l'accès de la déchèterie est gratuit pour les particuliers et normalement payant pour les professionnels.

Quantités de déchets acceptés

	Déchèterie	Mode d'élimination
Cartons	69,8	valorisation énergétique
Ferrailles	118,6	valorisation matière
Déchets verts collectés	308,89	valorisation organique*
Bois	196,46	valorisation énergétique
Huile Ménagère	0,38	Valorisation matière
DMS + radiographie	15,9	valorisation matière
Huile de vidange	3,6	traitement spécifique
Plâtre	30,04	valorisation matière
Batterie	3,6	valorisation matière
Piles	2,442	valorisation matière
Extincteurs	0,468	valorisation énergétique
Cartouche d'encre	0,06	valorisation matière
lampes/néons	0,303	valorisation matière
Ecomobilier	169,62	valorisation matière
PNEU	4,507	Valorisation matière
DEEE	79,68	Valorisation matière**
DIB	324.86	Valorisation énergétique
Gravats	151,4	Valorisation matière
TOTAL	1480,61 t	

*

COLLECTE EN DÉCHÈTERIE - TONNAGE 2021



Votre contribution à la collecte en 2021

Votre 1^{ère} collecte date du : 15/07/2008

	2020 (tonnes)	2021 (tonnes)	Progression des flux 2020/2021	Nombre d'objets 2021
GEM HF	27,2	31,7	+16,4%	599
GEM F	11,7	15,6	+33,9%	295
ÉCRANS	7,2	7,3	+1,8%	533
PAM	28,4	30,1	+5,9%	16 039
LAMPES	0,4	0,3	-15,1%	3 369
TOTAL	74,8	85,0	+13,6%	20 835



Vous avez collecté en 2021



17 466
appareils



3 369
lampes

**

LES RÉSULTATS DE VOTRE COLLECTE 2021

85,0
tonnes de DEEE
ménagers collectés



+13,6%
par rapport
à la collecte 2020

0,3
tonnes de lampes
collectées



-15,1%
par rapport
à la collecte 2020

Soit l'équivalent de :



17 466
appareils électriques
et électroniques

=

16,4
kg d'appareils/hab/an



3 369
lampes

=

0,7
lampes/hab/an



64 tonnes
de matières recyclées

10 tonnes
de matières éliminées
en installations spécialisées

11 tonnes
de matières autrement valorisées
(valorisation énergétique, produits d'isolation ...)



69

tonnes de CO₂ non émises
(le recyclage a permis d'éviter des
émissions de CO₂ - voir page 7)



185

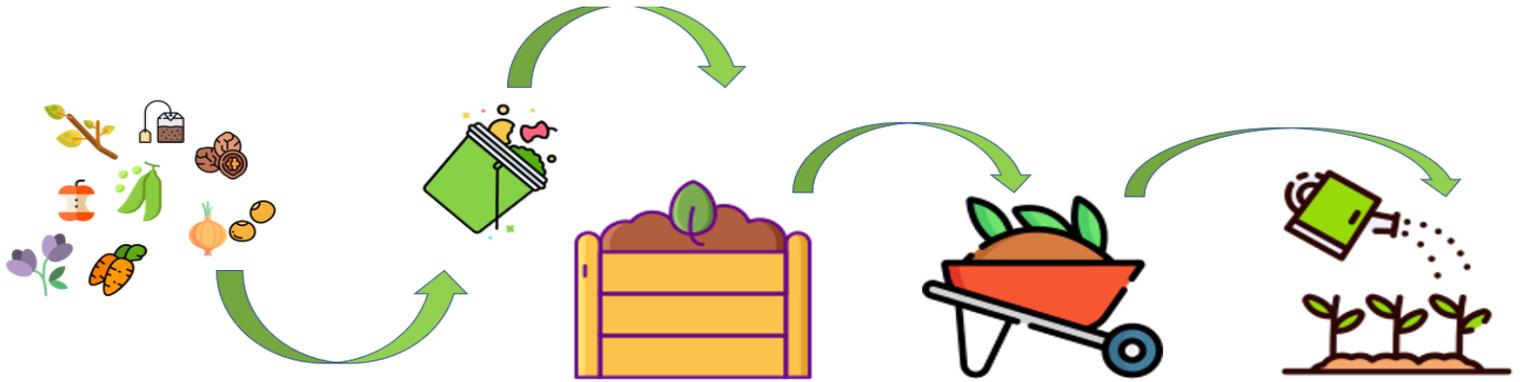
tonnes de CO₂ éliminées
(grâce au traitement des
gaz polluants - voir page 7)

3. La prévention

☞ La gestion des biodéchets

Lancement d'une étude préalable sur le tri à la source des biodéchets

Le bureau d'étude ELCIMAI environnement et Julia Fèvre, maître composteur chez EDORAE nous accompagne dans cette réflexion.



☞ distribution de STOP PUB



4. La communication

- Calendrier de collecte avec information sur la caractérisation des ordures ménagères résiduelles effectuée en mai 2021 par le SEEDR

Des enjeux et des contraintes fortes pèsent toujours sur la gestion des déchets. La réglementation se durcit, entraînant pour la collectivité de nouvelles exigences. Les coûts globaux augmentent. Les recettes de valorisation diminuent. Et surtout la quantité totale de déchets produits est en constante augmentation, passant de 385 kg/an/habitant en 2010 à 475 kg en 2021.

La part recyclée est toutefois devenue supérieure à la part enfouie depuis 2018 avec le déploiement des conteneurs individuels. Ainsi les efforts en matière de tri, nous ont permis de maîtriser jusqu'à présent le prix de la part comparativement à d'autres collectivités.

Les résultats de l'étude réalisée ce printemps pour déterminer la composition des déchets ménagers, nous amènent cependant à rappeler l'importance des gestes de tri.

Par ailleurs nous travaillons à l'optimisation de la déchèterie, à travers de nouveaux aménagements prévus dans les prochains mois. A compter du 3 janvier, celle-ci fermera à 17h30, pour permettre aux agents de mieux réaliser une partie de leurs missions (rangement, tri, nettoyage) en dehors des horaires d'ouverture, afin de proposer un site plus accueillant et fonctionnel.

Données issues d'une étude menée en mai 2021, sur l'ensemble du territoire, afin de connaître la composition des déchets ménagers.



LE TRI EN PAV

Comme précisé ci-dessus, 35 kg de déchets valorisables (emballages, papiers, verre) se trouvent encore dans les bacs individuels. Cela représente plus de 25% de la production de déchets.

Ces produits doivent être triés et déposés dans les points d'apports volontaires.

Pour mémoire tous les emballages sont admis au tri et par conséquent doivent être collectés dans les PAV.

89 KG /an/hab.

LA DÉCHÈTERIE

Je vais à la déchèterie :

- Je trie mes déchets en amont, cela me permet de gagner du temps sur place
- Je consulte les consignes de tri pour chaque benne et je respecte celles données par le gardien

251 KG /an/hab.

DONT 193 KG VALORISÉS ET 58 KG ENFOUJS

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS ...

REFUSER **RÉDUIRE** **RÉUTILISER** **RECYCLER** **COMPOSTER**

communauté de communes du pays d'ure | 04 77 65 12 24 | ccpsu.fr | facebook / messenger : Ccpcmm.ure | Décembre 2021

- Post Facebook



B - Les indicateurs techniques relatifs au traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective est confié au SEEDR dont la CCPU est adhérente. Les déchets apportés en déchèterie font l'objet d'exutoires multiples et, majoritairement, d'une valorisation matière/organique/énergétique.

☞ Valorisation matière

Les emballages et papiers sont acheminés vers le centre de tri PAPREC TRIVALO (69) afin de séparer les différents matériaux avant envoi chez les recycleurs.

Le verre est envoyé directement au centre de recyclage SIBELCO

Tonnages valorisés

Tri

Acier	11,50 t
Aluminium	2,00 t
Petits Alu	1,62 t
PCNC / 5.02 / EMR	40,61 t
PCC / 5.03 / ELA	3,96 t
JRM / 1.11	4,75 t
PET Clair (Q9) Q4	13,30 t
PET Couleur (foncé - Q5)	5,00 t
Plastiques ECT Rigides PE/PP / MIX PP / EMB MIX PP / MIX PP PB BF	5,94 t
Plastiques ECT Rigides PET/PS	4,31 t
Refus + autres plastiques	10,88 t
CCR SUPER BALLE /1,05	55,72 t

*Lexique en annexe

☞ Valorisation organique

Les végétaux issus de la déchèterie sont envoyés sur la plateforme de broyage de Saint-Germain-Laval (CCVAI). Deux sessions de broyat ont été effectuées en 2021.

308.89 collectées ont pu ainsi donner 216.22 T de broyat qui sert aux agriculteurs locaux (contrat avec la chambre d'agriculture) pour faire du Co-compostage à la ferme



C - Les indicateurs financiers

Les chiffres indiqués dans cette partie sont issus de ComptaCoût, méthode basée sur les principes de la comptabilité analytique qui permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits relatifs aux déchets et de les classer notamment de manière à renseigner plus facilement la Matrice des coûts. Les chiffres peuvent donc être différents du résultat du compte administratif.

1. **Financement du service**

☞ **La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)**

Le service déchets est financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) qui a été instaurée sur l'ensemble du territoire depuis 1996.

Le prix de la part pour l'année 2021 était de 69.71€

Le montant de la REOM perçue au titre de l'année 2021 est de 420 755 €.

☞ **Les éco-organismes**

La CCPU est en convention avec plusieurs éco-organismes, certaines conventions sont portées par le SEEDR.

Convention CITEO (emballages, JRM, verre)
Convention OCAD3E/Ecosystèmes (DEEE)
Convention OCAD3E/Récylum (lampes, tubes)
Convention ECOMOBILIER
Convention Re_fashion (textiles, linges, chaussures)
Convention EcoDDS (DDS)
Convention Corepile (piles et accumulateurs)

Les soutiens pris en compte pour l'année 2021 sont les suivants :

	Citeo	Eco-mobilier	OCAD3E	EcoDDS	Re_fashion
Soutien	47 993 €*	4774,51 €	5678,77 €	1079,36 €	521.20 €
TOTAL	60 046,84€				

* Le montant du soutien Citeo indiqué ici correspond au liquidatif prévisionnel emballages 2021 ainsi que les soutiens de base de l'année 2020.



☞ Vente des matériaux

La CCPU vend une partie des matériaux issus de la collecte sélective et des déchèteries via le SEEDR et via ses propres marchés/conventions

	Emballages	Papiers	Verre	Déchèteries
Vente matériaux	11 737,45 €	4631,56€	4549,65 €	21109,59€
Total	42 028,25€			

☞ Synthèse des montants perçus

TEOM	Soutiens des éco-organismes	Vente matériaux
420 755 €	61011,63€	42 028.25€

2. Coût du service

Ligne de la matrice	FLUX DE DECHETS						Total
	OMR	Verre	RSOM - JRM	RSOM - Emballages	Déchets des déchèteries	Textiles	
Charges de structure	10 223 €	634 €	419 €	3 509 €	8 869 €	- €	23 655 €
Communication	267 €	17 €	11 €	91 €	231 €	- €	617 €
Prévention	590 €	- €	- €	- €	253 €	- €	842 €
Pré-collecte	10 463 €	810 €	843 €	1 181 €	- €	- €	13 297 €
Collecte	94 004 €	11 691 €	7 420 €	47 761 €	54 659 €	- €	215 535 €
Transfert/Transport	- €	- €	- €	- €	45 815 €	- €	45 815 €
Tri et conditionnement	- €	- €	- €	20 216 €	- €	- €	20 216 €
Traitement des déchets non dangereux	- €	- €	- €	- €	20 025 €	- €	20 025 €
Enlèvement et traitement des déchets	- €	- €	- €	- €	8 971 €	- €	8 971 €
TGAP	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
REG Transfert-Transport/Stockage des	96 425 €	- €	- €	- €	45 070 €	- €	141 495 €
TOTAL CHARGES	211 972 €	13 151 €	8 694 €	72 758 €	183 892 €	- €	490 467 €
Ventes de produits et d'énergie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Matériaux	- €	4 550 €	4 632 €	10 720 €	22 038 €	- €	41 939 €
Compost	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Énergie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Prestation à des tiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres produits	84 €	1 129 €	30 €	42 €	36 €	- €	1 320 €
Tous soutiens des sociétés agréées	- €	2 540 €	5 735 €	39 718 €	9 217 €	- €	57 209 €
Reprises des subventions	- €	- €	- €	- €	14 879 €	- €	14 879 €
Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Aides à l'emploi	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL PRODUITS	84 €	8 218 €	10 396 €	50 479 €	46 170 €	- €	115 348 €
TVA acquittée	17 295 €	1 040 €	529 €	6 338 €	12 663 €	- €	37 866 €
TEOM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
REOM	420 755 €	- €	- €	- €	- €	- €	420 755 €
Redevance spéciale et facturation à	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Redevance spéciale	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Facturation à l'usager	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Contribution des collectivités	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CONTRIBUTIONS	420 755 €	- €	- €	- €	- €	- €	420 755 €

Les montants annuels des principales prestations s'élèvent à :

- collecte des ordures ménagères	94 004	€ TTC
- Transfert, traitement des ordures ménagères	96 425	€ TTC
- exploitation du bas de quai de la déchèterie	54 659	€ TTC
- Transfert, traitement des déchets de la déchèterie	119 881	€ TTC
- collecte des emballages, des JRM, du verre	66 872	€ TTC
- tri et conditionnement des emballages	20 216	€ TTC

☞ Coûts à la tonne

Ligne de la matrice	FLUX DE DECHETS						Total
	OMR	Verre	RSOM - JRM	RSOM - Emballages	Déchets des déchèteries	Textiles	
Coûts par tonne							
Coût complet	294 €	57 €	83 €	576 €	135 €	- €	190 €
Coût technique	294 €	32 €	39 €	491 €	119 €	- €	173 €
Coût partagé	294 €	21 €	16 €	176 €	112 €	- €	151 €
Coût aidé HT	294 €	21 €	16 €	176 €	101 €	- €	145 €
TVA acquittée	24 €	4 €	5 €	50 €	9 €	- €	15 €
Coût aidé TTC	318 €	26 €	11 €	226 €	110 €	- €	160 €
Contributions	583 €	- €	- €	- €	- €	- €	163 €

☞ Coûts à l'habitant

Ligne de la matrice	FLUX DE DECHETS						Total
	OMR	Verre	RSOM - JRM	RSOM - Emballages	Déchets des déchèteries	Textiles	
Coûts par habitant							
Coût complet	41 €	3 €	2 €	14 €	35 €	- €	94 €
Coût technique	40,65 €	1,43 €	0,77 €	11,89 €	31,05 €	0,00 €	85,80 €
Coût partagé	40,65 €	0,95 €	-0,33 €	4,27 €	29,28 €	0,00 €	74,83 €
Coût aidé HT	40,65 €	0,95 €	-0,33 €	4,27 €	26,42 €	0,00 €	71,97 €
TVA acquittée	3,32 €	0,20 €	0,10 €	1,22 €	2,43 €	0,00 €	7,27 €
Coût aidé TTC	43,97 €	1,15 €	-0,23 €	5,49 €	28,85 €	0,00 €	79,24 €
Contributions	80,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80,73 €

Annexes

Définition	
PCNC / 5.02 / EMR	PCNC : Papiers Cartons non complexés Emballages en papier, en carton, sans film de protection plastique... 5,02 : emballage mêlés EMR : emballage ménager recyclable
PCC / 5.03 / ELA	PCC : Papiers Cartons Complexés briques de lait, les briques de jus de fruits, de soupe, etc 5,03 : Emballages en carton pour liquides alimentaires : Emballages en carton pour liquides alimentaires, usagés, incluant des emballages en carton couché polyéthylène (avec ou sans aluminium) comportant un minimum de 50 % en masse de fibres, le reste étant constitué d'aluminium ou de produits de couchage. ELA : emballage liquide alimentaire
JRM / 1.11	JRM : journaux revues magazines 1,11 : papiers graphiques triés pour désencrage
Autres Papiers (PCM / 1.02 / GM)	PCM : Papiers Cartons mêlés 1,02 : papiers et cartons mêlés d'origine, triés , gros de magasin, gros de collecte GM : Gros de magasin
PET Clair (Q9)	Bouteilles et flacons en Polyéthylène Téréphtalate (PET) issus de la collecte sélective transparents, incolores ou bleutés clairs
PET Couleur (foncé - Q5)	Bouteilles et flacons en Polyéthylène Téréphtalate (PET) issus de la collecte sélective colorés foncés (transparents ou opaques)
PEHD - PP / MIX PE / EMB MIX PEHD / Mix PEHD PB BF	Polyéthylène Haute Densité (PEHD) Matière plastique opaque utilisée pour la fabrication de bouteilles de lait, flacons de lessive, d'adouçissant...et peut être coloré. PP : polypropylène MIX PE : Emballages rigides (bouteilles, flacons, pots et barquettes) Polyéthylène (PE) EMB MIX PEHD : Bouteilles et flacons en PEhd et PP issus de la collecte sélective
Plastiques ECT Rigides PE/PP / MIX PP / EMB MIX PP / MIX PP PB BF	PB : polybutylène
Plastiques ECT Rigides PET/PS	Extension des Consignes de Tri Polyéthylène Téréphtalate (PET) et PS : PolyStyrène Expandé
Plastiques ECT Souples	